

Tendances & Innovations de Bretagne Sélection 2010

PRESTATIONS PROPOSEES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Prestations proposées :

- Présentation de l'innovation dans une vitrine individuelle sur le stand Bretagne situé dans le Hall des Régions de France
- Valorisation de l'innovation dans les supports de communication régionaux édités à l'occasion du Sial
- Présence possible gratuite de l'entreprise sur le stand Bretagne selon un planning prédéterminé (1 personne sur ½ journée)
- Possibilité de bénéficier gratuitement, sur le stand Bretagne, d'une mise en oeuvre de votre produit par un cuisinier professionnel
- Présence dans le catalogue et le site Internet du Sial.
- 20 cartes d'invitation gratuites / entreprise.

Conditions de participation :

- Innovation postérieure à janvier 2009 (produit, packaging, praticité, durée de vie du produit,...)
- Innovation mise au point en Bretagne
- Site de production de l'innovation localisé en Bretagne
- Chaque entreprise ne peut proposer que deux produits maximum (attention : renvoyer un dossier par produit)

Méthode :

- Remplir le document d'inscription joint et le retourner pour le 28 février 2010
- Sélection des produits innovants par un jury (jury composé des personnels des Chambres Régionales Consulaires de Bretagne, du Conseil Régional de Bretagne, de Bretagne Innovation, de Valorial, de Produit en Bretagne...)
- Information de l'entreprise sur le suivi du dossier

Frais :

- Frais d'inscription obligatoires¹
 1. Entreprise non exposante au SIAL 580 € HT
 2. Entreprise inscrite au SIAL 237 € HT

¹ Ces frais d'inscription couvrent les droits d'entrées obligatoires du salon (accès site web, inscription au catalogue,...) ainsi que les frais de dossier.